



ASSEMBLÉE DE PROVINCE

BUREAU

N° 37-2019/BAPS/DJA

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
DJA	1
JONC	1
Archives NC	1

DÉLIBÉRATION

approuvant le compte-rendu sommaire officiel de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du 16 novembre 2018

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 01-89/APS du 19 juillet 1989 portant règlement intérieur de l'Assemblée de la province Sud ;

Vu le rapport n° 35840-2018/1-ACTS/DJA du 12 décembre 2018,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 8 JANVIER 2019 LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : Est approuvé le compte-rendu sommaire officiel, annexé à la présente délibération, de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du :

- 16 novembre 2018.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.